COMPTES RENDUS LE SÉANCES LA CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 19 mars 2014

Les membres du Conseil municipal sont présents à l'exception de :

- Michel CORSINI qui a donné procuration à Jean-Marie BERCHON
- Yves PÉRÉ qui a donné procuration à Jean-Marc LADESBIE
- Mme MOURÉ

Secrétaire de séance : M. GRACIAA

- 1 Compte administratif, compte de gestion, affectation résultat des budgets communal, eau, assainissement, locaux commerciaux et camp de tourisme.
 - a) Compte administratif Communal: L'excédent global est de 50.985,94 €, ramené à 53725,94€ compte tenu des restes à réaliser.
 - b) Compte administratif de l'eau: L'excédent global est de 18.155,62 €
 - c) Compte administratif de l'assainissement: L'excédent global est de 23.422,71.
 - d) Compte administratif du camp de tourisme : L'excédent global est de 157,80
 - e) Compte administratif des Locaux commerciaux : Un déficit global de 573,16 € qui sera reporté sur l'exercice 2014

A l'unanimité, les différents comptes administratifs sont votés. Il en va de même, pour le Compte de Gestion présenté par le Trésorier. Les Conseillers Municipaux acceptent unanimement l'affectation du résultat.

2 - Personnel communal-Promotion interne:

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, le Conseil décide de transformer le poste d'agent spécialisé de 1^{er} classe des écoles maternelles en un poste d'agent spécialisé principal de $2^{\grave{e}me}$ classe des écoles maternelles.

3 – Entretien des installations de la Station d'épuration et des postes de relevage :

Le Conseil municipal décide de signer un contrat d'entretien avec la Sté SEIHE.

4 - Déclaration d'intention d'aliéner :

Suite à un projet de vente de maison individuelle, d'une part et d'une grange d'autre part, le Conseil déclare qu'il n'a pas l'intention d'aliéner ces biens.